

Fiche de poste : Cadre de Santé	Date d'application : 01 septembre 2020 Edition : 01 – 01 septembre 2020 Réf. : DSIRMT/PhF/MJS
<i>Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques</i>	Quotité de travail : 100%
	Validation : Ph. FAUGERON

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Coordonnateur Général des Soins : Ph. FAUGERON

Cadre Supérieur de Santé : Sandrine DALES

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Médecins chirurgiens et anesthésistes du bloc du site St Germain
- Pharmaciens/internes PUI et stérilisation,
- Cadres de Santé des unités de soins,
- Partenaires de santé extra-hospitaliers, fournisseurs externes, responsables des services administratifs, logistiques, techniques et de la qualité et de la sécurité des soins.

PRESENTATION DU SERVICE :

Ce poste est partagé entre le bloc opératoire et les deux secteurs de stérilisation :

- Le bloc opératoire pluridisciplinaire est situé sur le site St GERMAIN du CH de BRIVE. Il dispose de 4 salles d'intervention, 2 salles d'endoscopie et d'un SSPI de 7 postes
- Le Service Stérilisation est composé de deux secteurs :
 - au 2ème étage du BMC, à proximité du bloc opératoire,
 - sur le site St GERMAIN du CH de BRIVE.

L'activité concerne principalement :

- La préparation des dispositifs médicaux stériles,
- Le contrôle et la traçabilité de ces dispositifs.

CADRE REGLEMENTAIRE :

- Décret 2004-802 du 29/07/04 concernant la profession d'infirmière extrait du code de la santé publique,
- Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé.

MISSIONS DU POSTE :

Le Cadre de Santé organise l'activité des soins et les prestations associées. Il encadre et anime l'équipe dans la perspective d'une qualité de vie au travail. Il coordonne les moyens en veillant à l'efficacité, à la sécurité des patients et à la qualité des prestations.

ACTIVITES DU POSTE :

1 – Conception et coordination des organisations de soins et des prestations associées

- Conception et adaptation des organisations de soins ;
- Coordination et suivi des soins et des prestations, coordination des parcours de soin, coordination des interventions des différents acteurs ;
- Coordination avec l'équipe médicale et avec les différents acteurs (différents services, partenaires extérieurs, ...) internes et externes en lien avec l'activité du service ;

- Gestion des aléas, des dysfonctionnements et des situations difficiles ou imprévues, des situations de crise ;
- En collaboration avec la pharmacie et le préparateur affecté au bloc :
 - o Contrôle et participe aux commandes des dispositifs médicaux implantables;
 - o Contrôle les commandes des autres dispositifs médicaux stériles ;
 - o Contrôle les commandes effectuées par les référents de chaque discipline chirurgicale ;
 - o Sur prescription du chirurgien, commande les DM en dépôts non en stock dans le service ainsi que le matériel ancillaire nécessaire à la pose des implants demandés ;
 - o Supervise l'entrée au bloc opératoire de tous les personnels étrangers (laboratoire, technicien médico-commercial).
- En collaboration avec le service biomédical :
 - o Coordonne et organise le suivi des pannes, interventions techniques et maintenances ;
 - o Est informé et organise l'équipe paramédicale en cas d'essais ou de formations en lien avec de nouveaux matériels.

2 – Gestion de l'information, des moyens et des ressources du secteur d'activités

- Gestion au quotidien des ressources humaines (gestion des présences et des absences, réponse aux aléas, adaptation des effectifs à l'activité,.) ;
- Planification du temps de travail des équipes ;
- Réalisation, contrôle et suivi des tableaux de service permettant d'assurer la cohérence des soins ;
- Gestion des ressources matérielles et des équipements, en collaboration avec l'assistant de pôle ;
- Production et coordination de l'information concernant l'activité du secteur, les patients et leur entourage ;
- Mise en place et suivi des moyens permettant d'assurer la traçabilité et la qualité des informations et des transmissions ;
- Suivi des indicateurs de pilotage de l'activité, contrôle des résultats, mesure et traitement des écarts, en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Participation à la rédaction du rapport d'activité annuel .

3 - Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles

- Organisation d'une fonction contrôle sur le régulateur du bloc en ce qui concerne la programmation opératoire et la gestion du programme à J0 ;
- Adaptation de l'activité quotidienne des membres de l'équipe à partir de l'organisation des interventions ;
- Communication et échanges avec les membres de l'équipe : communication sur les projets, sur les performances collectives, sur le recueil d'informations, sur la transmission des consignes, les procédures, les bonnes pratiques, ... ;
- Définition d'objectifs individuels et collectifs, mise en place et conduite de plans d'action, de délégations, ... ;
- Organisation et conduite de réunions avec les équipes ;
- Organisation de l'intégration et du suivi des nouveaux professionnels de l'équipe, des stagiaires et étudiants ;
- Gestion des conflits et mise en place d'actions de médiation et de prévention ;
- Soutien des membres de l'équipe dans les situations difficiles ;

4 – Gestion et développement des compétences

- Définition des activités et des compétences requises pour les professionnels paramédicaux en fonction de l'activité de la structure ;
- Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutes) ;
- Conduite d'entretiens d'évaluation des compétences et de la performance individuelle et collective des membres de l'équipe et des personnes en formation ;
- Proposition d'évolutions professionnelles et de mobilité professionnelle et accompagnement du projet professionnel ;

- Définition des besoins en formation et en développement des compétences individuelles et collectives pour l'équipe et des futurs besoins en fonction de l'évolution de l'activité ;
- Définition du projet de formation du secteur d'activités en fonction des orientations de la structure, des objectifs spécifiques et des ressources allouées en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Définition de profils de postes pour le recrutement et pour l'organisation du service,
- Construction et mise en place des modalités de liaison entre les terrains de stage et l'institut de formation pour l'accompagnement des tuteurs et le suivi de la progression des étudiants et professionnels ;
- Réalisation ponctuelle d'actions de formation, participation à des jurys ;
- Mise en place des démarches d'analyse des pratiques professionnelles : pratiques réflexives, codéveloppement, ... ;

5 – Animation d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

- Est garant de la qualité de prise en charge du patient pendant le circuit qu'il effectue au bloc opératoire tant en ce qui concerne le matériel biomédical nécessaire, que l'affectation des personnels paramédicaux ;
- Veille à l'hygiène réglementaire des locaux du bloc opératoire dans le cadre de la prévention du risque nosocomial ;
- Suivi de l'atteinte des objectifs liés à la qualité, diagnostic des écarts et mise en place d'actions préventives et correctives,
- Communication auprès de l'équipe des résultats des évaluations et des actions réalisées,
- Contrôle et évaluation de la qualité de la traçabilité des prises en charge dans le dossier de soins informatisé,
- Mise en place et suivi de l'application des procédures,
- Traitement des dysfonctionnements et des situations difficiles ou imprévues,
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques associés aux soins et prestations,
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,

6 – Elaboration et conduite de projets

- Veille à l'application de la charte du Bloc ;
- En partenariat avec les coordonnateurs médicaux (Chirurgiens + Anesthésistes), anime le Conseil de Bloc et assure la mise en œuvre et le suivi des décisions ;
- Travaille en collaboration avec les membres du conseil de bloc ;
- Participation aux réunions institutionnelles ;
- Réunions et rencontres avec l'équipe d'encadrement du pôle ;
- Contribution à des projets et groupes de travail transversaux au sein du CH de Brive ;
- Formalisation et communication des résultats de projets ;

7 - Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation

- Veille documentaire, réglementaire, institutionnelle ;
- Actualisation de ses connaissances ;
- Elaboration et mise en place d'innovations dans sa pratique à partir notamment des résultats de la recherche ;
- Participation à la réalisation d'études et de recherches ;
- Participation à la production d'articles, de synthèses, de communications en vue de publication ;

COMPETENCES REQUISES

En terme de capacité à :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin,
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin,

- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin,
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle,
- Contrôler et évaluer les activités,
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques,
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche,
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.

PREREQUIS

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé,
- Respect de la réglementation en vigueur et de l'organisation du travail en équipe,
- Adhésion au projet d'établissement, projet de la DSIRMT et du pôle,

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

Présence de [9h 00 à 17h 00] du lundi au vendredi,

Astreintes 2 à 3 fois par an,

Programmation des absences en concertation avec les cadres du pôle,

20 RTT dans le cadre du régime forfaitaire (dont 1 jour solidarité).